



Conseil des  
Migrants  
Subsahariens au  
Maroc

Unité-Fraternité-  
Intégration

# 10ème Anniversaire



10 ans de parcours  
pour une intégration  
bien méritée

2005-2015





**Constantin IBANDA MOLA**

« La rivière est serpentée car elle n'a pas été dressée »; le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc est né à partir d'une cause de massacre des migrants; tout en cherchant à ce que justice soit faite, il cherche aussi la régularisation des migrants en situation administrative irrégulière pour faire en sorte que le Maroc évolue d'un pays de transit à un pays d'accueil.

Aujourd'hui le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc, se réjouit puisque sa lutte n'était pas en vain, en effet, la quasi-totalité des migrants sans papiers environs 28.000, changeront leurs statuts d'irréguliers à résidents, ce qui leur permettra de pouvoir intégrer la société marocaine en ayant l'accès à l'éducation, à l'emploi, à l'aide judiciaire et aux soins de santé à travers le RAMED.

#### UNE INTEGRATION DITE EFFECTIVE

Certes la route est longue, mais avec l'espérance, l'optimisme et la détermination nous y arriverons.

## Historique

En septembre 2005, les migrants subsahariens qui vivaient dans la forêt de Castiigo au nord du Maroc vers la ville de Tétouan, se sont décidés à affronter le grillage de l'enclave espagnole de Ceuta pour entrer en Europe. Dans la précipitation, ils ont été repérés par la Guardia - civile espagnole et la police marocaine, qui ont ouverts le feu sur ces migrants dont 14 d'entre eux sont morts et plusieurs blessés graves.



### Septembre 2005, la cause du massacre de Ceuta et de Melilla

Ce massacre a fait couler beaucoup d'encre et des salives dans la presse espagnole, internationale et la presse marocaine, sans qu'aucune enquête ou poursuite judiciaire ne soit ouverte suite à cet événement macabre. Les migrants rescapés de ce massacre, se sont regroupés avec l'aide des organisations non gouvernementales pour dénoncer cet acte, et assister les victimes afin qu'elles reçoivent des soins dans des hôpitaux des environs.

Les migrants illégaux à cette époque, vivaient dans des forêts, par peur d'arrestation et de rafle dans la ville ; ils étaient soit dans des foyers en communauté à Takadoum, soit dans des cités universitaires où ils se cachaient.

Préoccupés par la situation périlleuse que connaissent les migrants subsahariens ayant corollaire, notamment les violations massives et flagrantes des droits de l'homme ; conscients de cette situation précaire :

- Considérant que tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ;
- Considérant que toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat ;
- Considérant que la reconnaissance et le respect de la dignité de tout être humain constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix.

Se basant sur les instruments juridiques internationaux et régionaux de protection des droits de la personne :

- La Déclaration Universelle des droits de l'homme et des peuples
- La Convention de Genève relative au statut de réfugiés
- La Charte africaine des droits de l'Homme
- La Convention relative aux droits de l'enfant

Pour identifier les victimes et les disparus, les migrants se sont regroupés en association constituée par les représentants de chaque communauté dans la forêt et que l'on a baptisé « Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc », CMSM en sigle.

## 1. Objectifs

Le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc, s'est assigné comme objectifs :

- Promouvoir et défendre les droits des migrants, réfugiés et demandeurs d'asiles;
- Encadrer, orienter et accompagner les femmes enceintes, les enfants non accompagnés, et les personnes vulnérables vers les organismes humanitaires;
- Lutter contre la discrimination et contre toute forme de violences faites aux migrants à travers des activités interculturelles avec les marocains;
- Favoriser les liens de fraternités entre les communautés subsahariennes et marocaines à travers les activités socioculturelles;
- Organiser des formations parascolaires, professionnelles et socioculturelles en vue de favoriser l'intégration et de l'insertion;
- Sensibiliser la communauté subsaharienne contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH/SIDA, ainsi que les naissances non désirées.

## 2. Les activités

Afin d'atteindre ses objectifs, le CMSM a organisé et participé à plusieurs manifestations, séminaires, conférences et forums avec l'appui de la société civile marocaine pour défendre les droits des migrants.



Séminaire en 2006 à Bouznika



En décembre 2005 avec le HCR, le 1<sup>er</sup> Président du CMSM Placide NZENZA à BOUZNIKA

- Le logement d'urgence

Depuis 2010, le Conseil des migrants, dans le cadre de secours aux migrants qui arrivent à Rabat sans adresse et dans des conditions de vulnérabilité, a mis en place un logement dit d'urgence dont l'organisation Caritas prend en charge des nuitées d'une façon régulière pour héberger temporairement ces bénéficiaires. Ce logement recevait aussi des dons tels que : couvertures, matelas et kits hygiéniques de la part des associations d'accompagnement telles que Caritas, ALCS et MSF.

- La Caravane de Dakar

Dans la solution de défense des droits des migrants au Maroc, le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc en collaboration avec la société civile marocaine, a pris part à la caravane vers Dakar organisée par le FMAS/ e-joussour pour la participation à la rédaction et la présentation de la charte mondiale des migrants à l'île de Gorée au Sénégal, du 1<sup>er</sup> au 04 février 2011, et ensuite au Forum Social Mondial organisé à Dakar du 05 au 08 février 2011.





04 février 2011, le CMSM assiste à la proclamation de la Charte Mondiale des Migrants à l'île de Gorée au Sénégal

28 janvier 2011, le CMSM en caravane avec la société civile marocaine pour la Charte Mondiale des Migrants à l'île de Gorée, et le Forum Social Mondial à Dakar

- La manifestation pour la régularisation des migrants

Afin de lier l'acte à la parole, du retour de la Caravane de Dakar, le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc toujours en collaboration la société civile Marocaine, ce sont retrouvés à maintes reprises devant le Parlement à Rabat pour réclamer la régularisation de tous les migrants au Maroc en situation administrative irrégulière.



Mars 2011, le CMSM avec l'appui de la société civile marocaine, manifeste devant le parlement pour la régularisation des migrants

- La création d'un syndicat d'immigré

Soucieux d'intégrer les migrants dans les organisations syndicales au Maroc, l'Organisation Démocratique du Travail (ODT), a pris l'initiative de contacter la seule association des migrants crédible à l'époque, par l'intermédiaire du Groupe Antiraciste d'Accompagnement et de Défense des Etrangers et Migrants (GADEM) pour la mise en place d'une ODT section immigrés.



Mars 2012, le CMSM, en collaboration avec l'ODT centrale via le GADEM, crée le premier syndicat de travailleurs immigré « ODT I »

- Commémoration des événements de Ceuta et de Melilla

Chaque année au mois de novembre, le CMSM en collaboration avec la société civile marocaine, organise une caravane de Rabat à la barrière de Ceuta en passant par Tanger en mémoire des migrants massacrés lors des événements de Ceuta et de Melilla en 2005.



Tanger, à la place des Nations Unies, une petite manifestation et déclaration en mémoire des disparus

- La régularisation

Suite à l'annonce Royale du 09 septembre 2013, visant à régulariser les migrants en situation administrative irrégulière au Maroc, le Ministère des Marocains Résidents à l'Étranger et des Affaires de la Migration, a convoqué une réunion regroupant autour d'une table, la société civile marocaine et les leaders des associations des migrants, pour une concertation visant la mise place de moyens d'une campagne de sensibilisation afin de réussir cette opération.



Novembre 2013, le CSM invit  par le MRE pour le programme de la r gularisation des migrants

## - La sensibilisation

Depuis sa création en 2005, le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc ne cesse de défendre les droits des migrants et promouvoir leur régularisation dans diverses manifestations à travers des actions de plaidoyer. Saluant les nouvelles orientations de Sa Majesté le Roi MOHAMED VI sur la régularisation des migrants, le CMSM a vite saisi l'occasion avec l'appui du CNDH, pour sensibiliser les migrants vivant dans les différentes forêts du Nord et de l'Est du Maroc, considérés comme berceaux de sa création, étant donné que la campagne de régularisation a eu un impact très limité sur ces populations par manque d'information, et aussi à cause de la méfiance et du refoulement vers les frontières par les forces de l'ordre.

Pour commencer cette opération, le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc, a mené une enquête dans des villes de Tanger, de Nador et Oujda en collaboration avec quelques associations de la plate-forme des associations et communautés des migrants, à savoir ALECMA, CCSM et FASED, afin d'apprécier le niveau d'accueil de la nouvelle politique de la régularisation et son impact auprès des migrants.

Ayant compris après cette enquête au Nord - Est, que les migrants vivant dans des forêts (surtout près de Nador) étaient sous informés de cette nouvelle politique migratoire au Maroc, le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc a cherché à rencontrer les autorités et certains représentants de la société civile de Nador autour d'une table-ronde afin de faciliter cette campagne de sensibilisation.

Etaient invités à cette table-ronde :

- Le Wali de Nador
- Le Président du CRDH Nador
- Le Président de l'AMDH Nador

- Le Président de l'ASTICUDE
- Le Représentant de la délégation de la migration de Nador
- Le Représentant de « Médecin du Monde »
- Les chefs des communautés subsahariennes des forêts

L'objectif de cette table-ronde était d'informer et sensibiliser les migrants de ces forêts, de les accompagner vers le bureau des étrangers sous une couverture sécuritaire contre les arrestations dans la ville, qui est l'un des freins à l'information sur l'impact de la régularisation. A la sortie de cette table-ronde qui fut un succès, qui s'est tenue dans l'enceinte de l'église catholique, le CMSM a mis en place un plan de travail en partenariat avec l'ASTICUDE et l'aide de la délégation de la migration de Nador ainsi que des chefs des communautés, un plan de travail.



Avril 2014, le CMSM avec l'aide du CNDH et en partenariat avec l'ASTICUDE sensibilise les migrants pour la régularisation dans la forêt de Bolingo à Nador

Après la sensibilisation, le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc, a constaté que bon nombre des migrants avaient des perceptions négatives sur cette nouvelle politique, qui était plutôt interprétée comme un moyen de recenser les migrants selon les communautés pour le refoulement. Ayant bien compris l'impact de cette régularisation, les préoccupations des migrants vivant dans des forêts ont essentiellement porté sur leurs irrégularités, la preuve de leurs identités et des cinq ans de vie au Maroc, car lors des rafles effectuées par des forces de l'ordre Marocaines, il arrive souvent que leurs affaires personnelles soient brûlées, beaucoup de migrants ont ainsi tout perdu.

Grace aux moyens mis en place par le CNDH et l'implication de l'ASTICUDE, le CMSM a pu contribuer sortir les migrants des forêts jusqu'aux différentes ambassades à Rabat pour l'obtention d'une carte consulaire ou d'une attestation de nationalité prouvant leurs identités. A ce jour, près de 100 migrants ont été bénéficiaires de cette procédure.

Toutefois, un autre obstacle se dressait devant les migrants, celui de la bureaucratie de l'opération. les rares cas des migrants qui se sont rendus au bureau des étrangers, ont été confrontés à des agents de l'administration qui ne parlent ni Français ni Anglais et qui se sont dans certains cas montrés hésitant à leurs fournir des informations et de remplir les formulaires. C'est ainsi que le CMSM pour mener à terme sa mission, s'est proposé avec l'ASTICUDE pour venir en aide aux migrants à remplir en les accompagnant au bureau des étrangers afin qu'ils puissent remplir les formulaires.



Mai 2014, le CMSM suit l'évolution de la régularisation des migrants au bureau des étrangers de Nador

- Réparation de conflit intercommunautaire

Après un conflit intercommunautaire entre les communautés camerounaise et malienne de Gorogo, le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc, avec l'appui du CNDH, s'est rendu sur place à Gorogo, sous l'arbre à palabre et a réunie les deux communautés.



Juillet 2014, le CMSM réconcilie les communautés camerounaise et malienne en conflit

## - Sensibilisation à Tanger

Le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc, dans la plate-forme des associations et communautés des migrants, avec l'aide du CNDH, a effectué une mission d'enquête sur le conflit entre les subsahariens et les jeunes Tangérois de Boukhalef, qui a eu comme retombées le délogement des migrants, l'incendie de leurs biens, les menaces physiques et l'arrestation des certains par les forces de l'ordre.

Faisant d'une pierre deux coups, la plate-forme avec l'aide du CRDH/Tanger a procédé à la sensibilisation des migrants sur l'importance de la régularisation, car comme cela a été le cas à Nador, la plupart d'entre eux avaient des informations erronées sur la régularisation.

Bouté à des difficultés des preuves d'identité et de cinq ans de vie continue au Maroc, la plate-forme a fait de nouveau appel au CNDH pour l'obtention des cartes consulaires et le dépôt des dossiers au bureau des étrangers de Tanger. Deux cars ont été mis à disposition des migrants pour couvrir le déplacement aller-retour Tanger-Rabat-Tanger, et avec le CRDH/Rabat, les frais des cartes consulaires.

Face à la situation des femmes et des enfants délogés à Boukhalef par manque de moyens financiers, la plate-forme a sollicité l'aide de l'Organisation Démocratique du Travail-ODT, qui spontanément a répondu positivement à la prise en charge de loyers de près de 20 femmes et enfants vulnérables.



Aout 2014, le CMSM avec la plate-forme des associations subsahariennes sensibilisent les migrants pour la régularisation à Boukhalef Tanger

- L'assistance



Fin août 2014, le CMSM avec la plate-forme, assistent les migrants sans-abri à Boukhalef avec l'aide du CNDH et de l'ODT.

Avec l'aide du CRDH Oujda, de Médecins du Monde, de l'OIM/Oujda, de l'ABCDS et de la communauté nigériane ; le Conseil des Migrants dans le cadre de la régularisation exceptionnelle des femmes sans critère, a effectué une mission de sensibilisation envers les femmes anglophones d'Oujda. En collaboration avec le chairman de la communauté nigériane, le CMSM a pu assurer et déplacer près de 55 femmes et leurs enfants d'Oujda à Rabat et de Rabat à Oujda, pour l'obtention des attestions de nationalité dans l'ambassade du Nigéria et des cartes consulaires dans celle du Cameroun ; suivi de l'accompagnement au bureau des étrangers à Oujda.

- La sensibilisation des femmes anglophones d'Oujda

La communauté anglophone se sente toujours mise à l'écart et sous informée de la politique migratoire. Pour cette campagne de régularisation, le CMSM a délégué trois membres pour sensibiliser cette communauté à Oujda. Le résultat est sans appel.



Octobre 2014, le CMSM dans le cadre de la régularisation, accompagne les nigérianes d'Oujda dans leur ambassade de Rabat pour l'obtention des cartes consulaires

#### - Publication

Le Pasteur Willy BAYANGA, Président du Conseil des Migrants de Rennes en France et ancien Président du Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc, publie un livre « je n'ai pas choisi de partir » où il parle de la raison de son départ et de son parcours de la République Démocratique du Congo jusqu'en France, en transitant par le Maroc.



Le 22 octobre 2014, le Président du Conseil des Migrants de Rennes/ France P. Willy Bayanga présente son livre intitulé « je n'ai pas choisi de partir »

- Le Forum International des Droits de l'Homme à Marrakech

Membre de la plate-forme des associations et communautés subsahariennes au Maroc, le CMSM a participé au Forum Mondial des Droits de l'Homme à Marrakech du 26 au 30 novembre 2014, dans lequel elle a déclaré « Mobilité pour tous ».



Novembre 2014, le CMSM avec la plate-forme assiste au Forum Mondial des Droits de l'Homme de Marrakech

- L'accueil des visiteurs

Fort de son expérience de visites dans les forêts où vivent les migrants au Maroc, le CMSM a eu la visite de Monsieur Vincent et de Mademoiselle Myriem, de la délégation de Caritas/Calais-France, où ensemble nous avons effectué une mission à Oujda, pour constater comment les migrants reçoivent l'aide et s'organisent pour vivre dans des communautés dans la forêt à côté de la faculté de Droit d'Oujda.



Décembre 2014, le CMSM participe à la marche de soutien des migrants de Calais en France



Avril 2015, le CMSM reçoit la délégation de la Caritas France/Calais, après une visite à Oujda avec 2 membres

- Forum Social Mondial de Tunis édition 2015

Le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc est toujours présents dans les forums sociaux, grace notamment à l'appui du Forum Alternative Maroc qui lui assure la prise en charge afin de plaider pour la cause des migrants au Maroc.



Avril 2015, la représentante du CMSM au FSM de Tunis

- L'interculturalité

Dans le cadre de l'interculturalité relative à son objectif qui est de lutter contre la discrimination et contre toute violence faite aux migrants, le CMSM en partenariat avec le SOS migrants/Belgique,

l'Action jeunesse/FMAS et la Maison des Jeunes Marocains de Kenitra, ont mis en place un programme de spectacle. Durant 12 jours, les jeunes migrants Belges d'origines marocaines, algériennes, congolaises, angolaises et tunisiennes ainsi que les jeunes marocains de Marrakech, Nador, Kenitra et de Zagora, se sont déplacés jusqu'à Rabat, ensemble avec le 17 jeunes du Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc, dans l'espace offert par le Centre Culturel Africain afin de préparer un spectacle sous le thème « Nous sommes tous des migrants ». Spectacle présenté le 22 août 2015 dans la salle Al Fassi d'Agdal.

- Sensibilisation sur le VIH/SIDA

Pour accompagner l'Association de Lutte Contre le Sida dans la sensibilisation contre les infections sexuellement transmissibles aux migrants, les membres du Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc, suivent des formations sur la technique d'animation organisée par l'ALCS.



Mai 2015, formation à l'ALCS



Juin 2015, le CMSM accueille Serge Noël (Parrain et fondateur du CMSM) pour les préparatifs du spectacle du mois d'août 2015



Juillet 2015, repas en famille du CMSM, lors de la réunion chez un membre



Témoignage des parcours des migrants



Août 2015, réunion des jeunes du CSM avec les groupes des jeunes marocains et migrants Belges



Répétition du spectacle au Centre Culturel Africain



Août 2015, le CMSM présente le spectacle entre les jeunes migrants Belge, Marocains et du Conseil des Migrants dans la salle Al Fassi d'Agdal/Rabat

- La suite de la régularisation

Enfin, pour couronner le succès la nouvelle politique migratoire de la régularisation des migrations et de leurs intégrations dans la société marocaine, la Commission Nationale de Suivi et de Recours a statué, ce lundi 26 octobre 2015, sur la récupération de 8440 déboutés dont 92% auront un avis favorable et pourraient bénéficier des avantages d'une bonne intégration. De cette réunion, il y eut signature des accords entre le Ministre de la Santé et le Ministre des Marocains Résidant à l'étranger et des Affaires de la Migration, pour intégrer les migrants dans un système parallèle au Réseau d'Assistance Médicale.



26 octobre 2015, la Commission Nationale de Suivi et de Recours statue sur la suite de la régularisation de 92% des déboutés

### 3. Relation avec les partenaires

Depuis sa création, le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc est en partenariat avec différentes associations et ONG :

- ALCS : organisation des séances thématiques sur les VIH/SIDA et les IST, et le logement d'urgence
- AMDH : organisation des manifestations, sit-in et table-rondes, invitations aux séminaires
- ATTAC : organisation des manifestations, sit-in, invitation au séminaire
- ASTICUDE : campagne de sensibilisation pour la régularisation des migrants à Nador
- CARITAS : appuis financiers aux différentes activités du CMSM, assistance sociale-médicales aux migrants, logement d'urgence et invitation à des formations
- CCA : assistance aux activités culturelles
- CHABAKA : appui à l'organisation des activités du CMSM
- CNDH : assistance logistique pour la campagne de sensibilisation et différentes enquêtes du CMSM, invitation aux forums, séminaires et ateliers
- CROISSANT ROUGE : assistance sociale

- FMAS : appuis financiers et logistiques aux différents forums, appui aux activités interculturelles avec les jeunes et aux activités du CMSM
- FOO : assistance aux locaux et organisation des activités culturelles
- GADEM : organisation des formations sur le plaidoyer, appuis financiers sur les différentes activités du CMSM, assistance juridique aux migrants et invitations à des activités culturelles
- HBS : appuis sur la régularisation des femmes nigérianes
- HCR : invitations à des activités interculturelles
- INTERPOL Belgique : appuis financiers et organisation des activités culturelles
- MDM : partenariat aux enquêtes et assistance socio-médicales aux migrants
- ODT : assistance aux sit-in et manifestations, organisation des formations et assistance aux locaux
- O.I.M : appui logistique pour la sensibilisation au Nord, et logement d'urgence
- PATTERAS DE LA VIDA : appui à l'organisation d'activités culturelles
- REHANATE : assistance sociale et invitation à des formations.

## 4. Perspectives

Le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc depuis le 08 octobre 2015, a été juridiquement reconnu par les autorités marocaines et de ce fait, il propose une série d'activités avec l'aide d'institutions marocaines et d'organismes internationaux, tels que:

- Formation sur le renforcement des capacités des membres dans divers domaines
- Etendre la politique de logement d'urgence
- Faire une campagne de recensement des enfants nés au Maroc ne possédant pas d'actes de naissance et de ceux qui sont nés hors Maroc mais qui faute de disposer d'acte de naissance, ne peuvent bénéficier d'aucune procédure d'intégration
- Promouvoir l'intégration des migrants par des formations parascolaires, professionnelles et des activités socioculturelles
- Sensibilisation des migrants dans leurs communautés de base sur les infections sexuellement transmissibles et les naissances non désirées, en collaboration avec le ministère de tutelle ainsi que les associations de référence.

## Remerciements

Nos remerciements vont droits au Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) et au Forum Alternative Maroc (FMAS), qui ont rendu la publication de cette revue possible, sans oublier d'autres associations d'accompagnement des migrants, qui grâce à leurs implications, nous ont permis d'obtenir ces images et aussi à la synergie des associations dans la plate-forme des associations et communautés des migrants.

*Ibanda Mola Constantin*

«La présente publication a été réalisée avec un appui du Forum des Alternatives Maroc - FMAS.  
Le contenu de cette dernière relève de la seule responsabilité du CMSM et ne peut être  
considérée comme reflétant le point de vue du FMAS. »



